académie Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

CONSEIL ACADEMIQUE DES LANGUES REGIONALES

Le conseil académique des langues régionales s'est tenu le 27 novembre 2017 au rectorat de l'académie de Bordeaux, sous la présidence de M. le secrétaire général.

Etaient présents :

Au titre du collège des représentants de l'administration :

Monsieur GERIN, secrétaire général, représentant M. le recteur
Madame LAPORTE, directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Dordogne
Madame FONTANET, Inspectrice de l'éducation nationale, représentant **Monsieur POGGIOLI**, directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de Lot-et-Garonne
Monsieur BARRIERE, directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées-Atlantiques
Monsieur ESCUDE, professeur des universités, représentant **M. MIKULOVIC**, directeur de l'ESPE
Monsieur SARPOULET, IA-IPR de lettres, chargé de mission en occitan
Monsieur SARRAILLET, chargé de mission d'inspection en langue régionale basque
Monsieur COUTURE, représentant **Monsieur FAUQUEMBERGUE**, directeur CANOPE
Madame JOUBERT, conseillère langues de France, représentant **Monsieur LITTARDI**, directeur de la DRAC
Madame BOUE, représentant **Monsieur MORISSET**, IEN du 1er degré en Gironde
Madame BERNARD, maîtresse de conférences, université BDX Montaigne

Au titre du collège des représentants des établissements scolaires et des associations de parents d'élèves :

Représentants des personnels enseignants :

Madame SENDERAIN – professeur des écoles – ISPOURE (64) au titre de la FSU
Monsieur PEYROUNY – PLC - PERIGUEUX (24) au titre de la FSU
Monsieur BOUSQUET professeur des écoles à JURANCON (64) au titre de la FSU
Madame LARRIERE – professeure des écoles – CLG Chantaco Saint Jean de Luz (64) au titre de l'UNSA Education
Madame ESCAPIL – PLC- CLG Aturri St Pierre d'Irrube (64) au titre de l'UNSA Education
Monsieur MARSAN – professeur des écoles - au titre de la C.G.T. Education
Monsieur ROULET – professeur certifié, LG Jean Moulin LANGON (33) au titre de la SGEN CFDT
Monsieur GUYON– professeur des écoles – MAREMNE (40) au titre de F.O.

Représentants des associations de parents d'élèves :

Madame MONPLAISI – PEEP 33

Au titre du collège des représentants des collectivités locales et des mouvements associatifs :

Représentants des mouvements associatifs :

Madame RALU, OC-BI, VILLENEUVE/LOT (47)
Monsieur LANDI – président CREO Aquitania, LALONGUE (64)
Monsieur SALESSES, Président de la fédération régionale Calandreta BERGERAC (24)
Monsieur INDO, président association SEASKA- BAYONNE (64)
Madame ETCHEBARNE, représentant **Monsieur DELOBEL**, président d'IKAS BI, St Jean de Luz (64)
Madame BARBERARENA, représentant **Monsieur DIBON**, association EUSKAL HAZIAK , Espelette (64)
Madame BOUILLAT-HANDY, association BIGA BAI, Laressore (64)

Représentants des collectivités locales :

Madame CLAVEAU-ABBADIE, conseillère régionale délégué aux langues et cultures régionales, Présidente de l'office public de la langue occitane,
Madame ANGLARD, conseillère départementale de la Dordogne, PERIGUEUX (24),
Madame SEMAVOINE, maire de Mazères-Lezons (64),
Monsieur FEDIEU, conseiller départemental du Canton du Sud-Médoc et maire de Cussac-Fort-Médoc (33),
Monsieur INCHAUSPE, association des maires des Pyrénées-Atlantiques.

Invités ou experts siégeant à titre consultatif :

Monsieur BERNABE, IGEN
Monsieur MACE, secrétaire général adjoint
Madame MESNARD, directrice de la DSM
Madame DESSALAS, directrice de la DGEP
Madame GROS, chef de bureau DGEP
Monsieur MIOQUE, chargé de mission enseignement OPLB
Madame DUSSERVAIX, DSM1,
Madame CAUVIN, chef de bureau DSM 1
Monsieur OBISPO, Chef de mission langues et cultures régionales, conseil régional nouvelle Aquitaine
Madame DUFAU, directrice du centre IKAS,
Madame ELOSEGI, représentant **Madame MARTIN-LESGOURGUES**, association IKAS
Monsieur ITCAINA, DDEC 64
Monsieur GIRARD, CD24
Madame LAPLECHERE, Chargée de mission politique linguistique, direction de la culture (64)
Monsieur LARROCAN, chargé de mission, représentant **Monsieur CROS**, OPLO
Monsieur BORDENAVE, IEN Pau (64)
Monsieur FLOUROUX, OC-BI Aquitaine
Monsieur COMBES, IEN (40)
Madame ADAM, représentant **Monsieur BACCOU**, Directeur APRENE
Madame LAILHEUGUE, CPD-LCR 40
Madame LERAT-HARDY, conseil régional Nouvelle Aquitaine
Madame SOULE, directrice de l'office public de langue basque

Etaient excusés :

Au titre du collège des représentants de l'administration :

Monsieur COUX, directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde
Monsieur LACOMBE, directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Landes
Monsieur HERZIG, IA-IPR Allemand, coordonnateur du groupe des langues
Madame COHERE Marie-Pierre, IEN St Jean de Luz
Madame CHRETIEN, école maternelle Paul Lapie à BORDEAUX
Madame OLCOMENDY, PRCE, université Bordeaux Montaigne

Au titre du collège des représentants des établissements scolaires et des associations de parents d'élèves :
Monsieur FRAUX – FCPE 24
Monsieur GARCIA- FCPE 33
Monsieur WEIL – FCPE 33
Monsieur GOUA DE BAIX – FCPE 40
Monsieur HAROTZARENE – FCPE 64
Monsieur FRECHIC – FCPE 47

Au titre du collège des représentants des collectivités territoriales de rattachement et des mouvements associatifs et éducatifs :

Représentants des mouvements associatifs :

Monsieur CASTERET, Institut occitan- BILLERE (64)

Représentants des collectivités locales :

Madame DEGOS, conseillère départementale des Landes- Maire de Tartas (40)
Monsieur CALMETTE, conseiller départemental du Lot et Garonne AGEN (47)
Monsieur BRU, conseiller départemental, Maire de Cambo-les-Bains (64)

Invités ou experts siégeant à titre consultatif :

Monsieur MITTET, conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Monsieur GOROSTIAGA, SEASKA
Monsieur ETXEGARAY, SEASKA
Monsieur BERGE, président OPLB (64)
Monsieur ORAIN, DGEP
Monsieur ETCHEGOYEN, chargé de mission langue basque
Madame LALANNE-MIROUX, chargée de mission OPLB (64)

M. le secrétaire général ouvre la séance à 14h10. Il propose de faire un tour de table de présentation.

A l'issue, parole est donnée à **M. Bernabé**, inspecteur général des langues et cultures régionales. Celui-ci déclare que ce dossier est d'une grande complexité mais qu'il existe beaucoup de parenté entre les différentes langues régionales.

L'évolution de cet enseignement tend à se rapprocher de celui des langues vivantes étrangères. La reconnaissance de plus en plus importante des langues régionales implique de nouvelles stratégies pédagogiques.

Mme Larrière, pour l'UNSA, donne lecture d'une déclaration préalable (Annexe 1)
Mme Bouillat-Handy, au nom de BIGA-BAI, donne lecture d'une déclaration préalable (Annexe 2)
M. Salesses, au nom de CALANDRETA**,** donne lecture d'une déclaration préalable (Annexe 3)
Mme Etchebarne, au nom de IKAS-BI, donne lecture d'une déclaration préalable (Annexe 4)
M. Guyon, pour FO, donne lecture d'une déclaration préalable (Annexe 5)

Mme Claveau-Abbadie évoque la problématique des CAE et la sécurisation du financement. L'OPLO travaille avec le département des Pyrénées-Atlantiques afin de dresser un état des lieux des écoles affectées par le retrait des CAE.

M. Barrière assure avoir le souci d'accompagner les associations mais ne peut s'opposer aux instructions nationales.

1- Constat de rentrée de l'année scolaire 2017-2018

Constat des effectifs de rentrée

M. Sarraillet, chargé de mission IPR de basque**,** présente le diaporama relatif à la langue basque (Annexe 6) :
1- Concours et examens, effectifs, recrutement, évaluation ;
2- Matériel pédagogique.

Les effectifs dans l'enseignement bilingue sont en augmentation dans le 1er degré (+253 élèves) et le 2nd degré (+ 280 élèves), public, privé et associatif. Par ailleurs, les effectifs de l'enseignement extensif dans le 1er degré diminuent, cet enseignement tend à être remplacé par l'enseignement bilingue. L'enseignement extensif reste cependant stable dans le 2nd degré.
Le nombre d'enseignants est en augmentation (+ 6 dans le 1er degré, + 3 dans le 2nd degré).
Le recrutement dans le 1er degré rencontre des difficultés dans le public, seuls 4 postes ont été pourvus sur les 15 offerts au concours. Dans le privé associatif, 12 postes ont été pourvus pour 12 offerts. Pour le CAPES, les 3 postes ouverts ont été pourvus. Pour pallier cette difficulté de recrutement, divers dispositifs ont été mis en place :
les emplois d'avenir Professeur, les bourses d'études, la formation intensive, l'intégration dans l'académie d'enseignants repérés.
Concernant les dispositifs d'éducation artistique et culturelle, ils favorisent la continuité de l'enseignement bilingue entre le 1er et le 2nd degré.
L'évaluation de niveau B2 a concerné 536 élèves à la session 2017, dont 453 ont obtenu la délivrance d'une attestation de niveau B2.

Mme Senderain souhaite l'entrée d'Inéat dans l'académie, sous réserve d'un niveau suffisant en langue en vue d'une recherche d'un enseignement de qualité.

M. Barrière répond que la problématique de ressource humaine est prioritaire. Il souhaite qu'un travail soit mené avec l'université pour consolider le niveau de certification, car le niveau de qualification des candidats est en baisse. Il précise également que les difficultés de recrutement de ressource humaine ne permettent pas d'envisager une baisse du nombre d'élèves par classe.

M. Gérin précise que l'octroi de moyens supplémentaires ne résout pas les problématiques de ressource humaine. C'est la motivation des candidats à suivre une formation intensive qui conditionne notamment la réussite de leur certification.

Mme Dufau présente la production éditoriale d'IKAS pour les 4 cycles (annexe 6, diapositives 13 à 23).

M. Sarpoulet, IA-IPR d'occitan, précise que le CALR fait suite aux comités techniques départementaux qui se sont tenus en amont. Il fait part ensuite de la signature le 11 décembre 2017 de la convention de développement qui décline la convention signée par Madame la ministre en janvier 2017 et concerne 2 régions : la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie. Il commente les modalités et objectifs de la convention (cf. diapositive 27) ainsi que les compétences de l'Etat et des collectivités en la matière (cf. diapositive 28).

M. Obispo rappelle que la compétence linguistique est une compétence partagée entre les départements et les régions.

Mme Claveau-Abbadie se réjouit de la signature de cette convention, l'académie de Bordeaux a été la 1ère à l'avoir signée. Elle remercie le Recteur qui a souhaité la mettre en œuvre dès la rentrée, même si la signature officielle n'interviendra que le 11 décembre 2017. Elle appelle à la vigilance sur 2 points ; elle souhaite que les dispositions de la convention soient communiquées aux personnels des établissements, au-delà des échanges portés lors des CALR. Elle soulève également les problématiques de ressource humaine et l'absence d'une formation initiale proposée en Nouvelle Aquitaine. L'OPLO mène une réflexion inter-académique en ce sens pour faire une proposition aux ESPE. Elle appelle à une revalorisation des options en langue régionale au baccalauréat.

Mme Sémavoine se félicite de la convention qui sécurise l'enseignement des langues régionales. Toutefois, ce dispositif reste fragile. Il faut continuer les efforts pour valoriser cet enseignement et encourager les élèves à poursuivre celui-ci. .

Mme Anglard s'associe aux propos de Mme Sémavoine. Elle remercie les services qui ont participé à l'élaboration de la convention.

M.Salesses interroge sur le calendrier et la place de Calandreta dans la convention.

Mme Claveau-Abbadie répond qu'il s'agit d'une convention académique. Par ailleurs une concertation avec les départements est envisagée.

M. Sarpoulet présente l'évolution des effectifs dans le 1er degré (diapositive 31). Comme le basque, l'enseignement bilingue progresse par rapport à l'enseignement extensif, depuis notamment la mise en œuvre des conventions

départementales en 2011. Il est enregistré 1960 élèves inscrits en 2017 contre 356 élèves en 2002. Dans le 2nd degré, M. Sarpoulet souligne la difficulté de saisie homogène des effectifs par les chefs d'établissement et la remontée des enseignements de sensibilisation. Il rappelle les ouvertures d'options et de sections bilingues réalisées à la rentrée 2017. Il précise que l'option LV3 n'a pu être ouverte au lycée de Nay en raison de l'absence d'élèves inscrits.

M.Landi souhaite que soit notifiée la mention « non renseignée » au lieu d'afficher le nombre « zéro », quand les données ne sont pas connues.

Mme Ralu avait connaissance de 12 familles ayant des enfants intéressés pour poursuivre l'enseignement au lycée **de** Nay. Elle s'étonne de cette situation et demande si l'ouverture peut se faire rétroactivement dans l'hypothèse où ces élèves se présenteraient en janvier.

M.Senderain demande un recensement plus détaillé, selon les différentes modalités d'enseignement.

M. Barrière indique que l'absence de fiabilisation d'inscription des élèves pour des enseignements optionnels se produit si les projets ne sont pas suffisamment structurés. Il va vérifier si ces élèves souhaitent toujours débuter l'option en janvier.

M. Peyrouni regrette cette situation ; la ressource humaine existe mais l'enseignement n'est pas mis en place. Il souhaite que la convention règle ces difficultés.

M. Gérin demande à ne pas généraliser cette situation. Il convient de saisir le chef d'établissement et le DASEN qui accompagnent la mise en œuvre des moyens donnés à cette fin.

Mme Ralu fait part de certaines situations délicates sur 4 sites : au collège Chaumié d'Agen, les cours ont débuté en novembre ; au collège de Sarlat, des difficultés sont rencontrées dans l'emploi du temps ; au collège de Langon, l'option n'a pas été proposée en raison du faible effectif ; au collège du Bouscat, il y a une hostilité vis-à-vis de l'enseignant. Elle évoque aussi une difficulté à Dax.

Mme Laporte évoque les difficultés de ressources humaines rencontrées au collège de Sarlat. Elle rappelle que la communication et la sensibilisation du chef d'établissement, ainsi que le respect des engagements sont nécessaires. En qualité de DASEN, elle souhaite insuffler un nouveau dynamisme qui s'essouffle dans le 2nd degré.

Mme Claveau-Abbadie partage son analyse et la nécessité d'une communication sur la convention dans les établissements. Pour lutter contre la désertification dans le 2nd degré, l'option langue régionale est un point d'appui vers un cursus stable tel que l'enseignement bilingue. Elle demande si un chargé de mission pourrait seconder M. Sarpoulet dans ses fonctions.

Mme Lapléchère regrette de ne pas avoir connaissance de la continuité des parcours entre le 1er et le 2nd degré.

M. Couture souhaite des outils d'évaluation linguistique jusqu'au niveau B1.

M. Landi souligne le besoin d'harmoniser et abonder le budget pour consolider les animations pédagogiques, jugées insuffisantes.

M. Barrière partage l'avis de M.Landi. Dans les Pyrénées Atlantiques, la problématique majeure est l'absence de ressource humaine. Une réflexion en amont sur les formations initiales doit être menée en lien avec l'ESPE.

M. Escude fait référence au texte joint en annexe, relatif aux évolutions de la politique linguistique concernant les langues vivantes régionales.
L'ESPE souhaite consolider le bilinguisme. Cette institution se réjouit de la mise en place de l'OPLO qui permettra de développer dans le cadre de la formation initiale et continue, une aide pour l'enseignement des langues régionales.
En ce sens, l'ESPE souhaite être associée à un groupe de travail qui pourrait émaner du CALR.
M. Escude cite diverses pistes à explorer lors de ce groupe de travail.
Actuellement, deux stagiaires CRPE spécial bénéficient de 24h de formation. Un module « occitan basque » est proposé à tous les étudiants du CRPE. Chaque semestre des séminaires sont organisés sur la thématique « des langues au cœur de l'éducation ».

Mme Claveau-Abbadie remercie M.Escude pour ses pistes de travail. Elle ajoute que la licence MIASHS (mathématiques et informatique appliquée aux sciences humaines et sociales) va être soutenue à l'UPPA.

M. Sarpoulet commente les effectifs des élèves présents au baccalauréat et dans l'enseignement supérieur (diapositive 46 et 49). Il constate que les candidats aux épreuves du bac représentaient environ une trentaine d'élèves en occitan LV2 à la session 2017. Ces effectifs restent stables alors qu'ils sont en augmentation pour l'épreuve facultative. Les ETP quant à eux sont au nombre d'une trentaine.

Mme Bernard présente la licence pluridisciplinaire culture humaniste et scientifique mise en place à Bordeaux Montaigne préparant au CRPE dont 4 places sont réservées depuis 2016 au CRPE spécial. A ce jour, l'université compte 3 étudiants en L1 et 1 en L2.

Résultats aux concours

M. Sarpoulet fait un point sur les résultats aux concours. Au CRPE, sur les 18 postes offerts à la rentrée 2017 seuls 4 ont été pourvus. Ainsi, depuis 2010, 2/3 des postes proposés au concours sont restés sans lauréats.
Au CAPES, les 6 postes offerts à la rentrée ont été pourvus. Les bourses Ensenhar concernent au total 5 formations pour le 1er et 2nd degré. Le DCL a été délivré à 4 étudiants ayant bénéficié de la formation et de la bourse Ensenhar.

M. Gérin demande que le diaporama soit transmis aux membres à la requête de Mme Larrière.

Les ouvertures de sites dans le 1er degré à la rentrée 2018

En Dordogne : Des projets d'ouverture sur les sites de Périgueux et Nontron sont à l'étude pour la rentrée 2019.

En Gironde : Des pistes de réflexion sur la métropole sont étudiées mais en raison des difficultés liées à la ressource humaine, il convient avant tout de conforter les sites existants.

M. Obispo ajoute que le directeur académique s'est engagé à favoriser les congés formation.

M. Guyon fait remarquer que les barèmes pour l'octroi de congés de formation doivent être respectés, comme pour les INEAT.

Dans les Landes : Le directeur académique souhaite maintenir le rythme d'une ouverture annuelle. Cependant l'objectif est de conforter prioritairement les logiques de parcours et de secteur avant d'ouvrir de nouveaux sites.

Dans le Lot-et-Garonne : aucune ouverture n'est prévue à ce jour.

Mme Ralu fait part des difficultés liées à des congés maternité qui ne sont pas remplacés par des enseignants d'occitan. C'est pour cette raison que l'enseignement n'est plus assuré en CP et CE1 à Marmande.

M. Gérin s'engage à en parler au directeur académique.

Dans les Pyrénées-Atlantiques : une ouverture de classe bilingue est en projet à Hagetaubin, Des projets de sites sur Pau, Boucau, Lons et Serres Castet sont également à l'étude.

M. Barrière précise que sur Boucau l'ouverture est envisagée à la fois en occitan et en basque.

Mme Lapléchère relève que la convention prévoit un fonctionnement par classe ce qui supposerait une ressource humaine encore plus conséquente.

Les ouvertures de sites dans le 2nd degré à la rentrée 2018

Dans les Landes : il est prévu l'ouverture d'une section bilingue au collège de St Martin de Seignanx dans le cadre de la continuité du parcours école-collège. Il est proposé également l'ouverture de l'option facultative au collège de Morcenx.

En Dordogne : au collège Montaigne de Périgueux, et au lycée Pré de Cordy de Sarlat il est envisagé l'ouverture de l'option facultative, ceci dans le cadre de la continuité pédagogique.

Dans les Pyrénées-Atlantiques : deux sites sont prévus en continuité de scolarité bilingue à Monein et Salies de Béarn. Des points de vigilance concernent notamment un départ à la retraite d'une enseignante au collège de Lasseube et l'enseignement dans les lycées de Nay et Oloron.

Les dispositifs d'EAC et le matériel pédagogique

M. Sarpoulet présente un dispositif auquel 10 établissements de l'académie peuvent candidater pour faire découvrir aux élèves la diversité du patrimoine culturel occitan ou basque. A la rentrée 2017, pour l'occitan 8 établissements sur 4 départements sont déjà inscrits.

M. Couture présente le matériel pédagogique dont une édition commune aux 5 académies ayant bénéficié d'un financement de l'OPLO à la rentrée 2017 (Annexe 8).

Avant d'examiner les questions diverses, **M. Gérin** propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 30 mai 2017.

M.Itcaina fait une observation sur son intervention en page 6 et propose en lieu et place : « *Monsieur Itcaina précise qu'il n'y a pas eu de postes aux concours de recrutement du CAFEP de basque depuis 2 ans. Par ailleurs, il déplore un seuil d'admissibilité trop élevé pour le CRPE privé 1er degré, qui pourrait inciter les candidats à passer le concours dans la filière dont le seuil d'admissibilité est plus bas. Il demande donc que le seuil soit identique pour l'ensemble des filières d'enseignement en langue basque. Il explique qu'en effet, pour la session 2017, deux postes étaient à pourvoir dans le 1er degré sans qu'il n'y ait eu d'admissibilité ; ces postes seront donc pourvus par des contractuels.* »

Le procès-verbal est approuvé avec cette modification.

2 - Questions diverses

M. Mioque demande si l'horaire actuel de 2 heures en 6ème et 5ème, et de 3 heures en 4ème et 3ème pour les langues régionales sera maintenu, sachant que la convention prévoit 2 heures sur tous les niveaux.

M. Gérin indique que les horaires réglementaires de 2h par niveau seront alloués conformément à la convention. Lorsque le budget académique sera connu en décembre, et si celui-ci le permet, l'éventualité d'une dotation complémentaire pourrait alors être étudiée.

M. Mioque demande si, pour le DNB, la composition de l'épreuve d'histoire géographie en bilingue doit être rédigée en langue régionale.

M. Gérin répond que ceci n'est pas encore arrêté.

Mme Bouillat-Handy interroge sur les projets d'ouverture de sites en 2018.

M. Sarraillet évoque l'ouverture d'une section bilingue au lycée Louis de Foix de Bayonne. Il propose cependant d'attendre le prochain CALR pour aborder les autres projets.

M. Indo fait part de son inquiétude quant à la déperdition de ressources humaines du fait de départs à la retraite (8 cette année) qui ne seront pas couverts par les ouvertures de postes au concours. Il propose de s'appuyer sur la convention Seaska pour élaborer celle de Calandreta. Il estime qu'il ne faut pas attendre les besoins des familles pour proposer un enseignement en langue régionale. Au contraire c'est l'offre de formation qui impulse la demande.

Mme Claveau-Abbadie indique que la convention pour Calandreta s'inspirera de celle existante pour SEASKA.

M. Gérin confirme que le travail de terrain est nécessaire pour inciter d'avantage d'élèves à suivre l'enseignement d'une langue régionale.

Mme Escapil rappelle les demandes de l'UNSA évoquées dans le courrier du 20 novembre 2017 (Annexe 9 joint au procès-verbal). En sa qualité d'élue en commission paritaire pour l'UNSA, elle est habilitée à obtenir la liste des enseignants implantés sur des postes spécifiques. Elle précise que les principaux intéressés n'en sont pas toujours informés.

M. Gérin est favorable à la diffusion de cette liste à l'ensemble des organisations syndicales de cette instance à la condition que celle-ci ne soit pas nominative.

Mme Ralu demande s'il est envisageable d'installer des contractuels sur tous les sites de formation.

M. Gérin explique que la problématique majeure est de trouver une ressource humaine compétente, quel que soit le statut de l'enseignant, titulaire ou contractuel. Cette difficulté a été signalée au ministère.

Mme Ralu propose la mise en place d'un plan d'urgence à l'attention des enseignants en occitan. L'éducation nationale doit communiquer de façon beaucoup plus importante sur les dispositifs Ensenhar.

M. Gérin interroge sur les actions pouvant être réalisées par les DSDEN dans ce but.

M. Barrière propose de faire le recensement des ressources « dormantes ».

M. Obispo confirme la nécessité de communication de terrain et d'affichage de la convention sur le site de chaque DSDEN.

M. Gérin suggère que cette proposition soit évoquée lors du prochain CODIR avec les DASEN.

Mme Ralu souhaite que la communication sur l'enseignement de l'occitan soit de même ampleur que celle réalisée pour le basque. Elle appelle à une harmonisation des 2 dispositifs de formation en place pour les enseignants du 1er et du 2nd degré : les professeurs des écoles reçoivent une formation sur 6 mois sous la forme d'un congé formation alors que les enseignants du 2nd degré la suivent en mi-temps annualisé et sous la forme d'un congé de reconversion. Mme Ralu souligne également que les délais d'attente pour obtenir un congé de formation sont plus longs pour les enseignants du 2nd degré que pour les professeurs des écoles.

Mme Escapil rappelle que conformément aux textes, l'octroi d'un congé de formation est cadré par un barème. L'équité est respectée.

Mme Ralu demande qu'une fois signée, la convention soit adressée à tous les chefs d'établissements et aux directeurs des écoles. Elle évoque ensuite les problématiques de dérogation de secteur dans le 1er et 2nd degré. Elle souhaite que les dérogations pour suivre cet enseignement soient accordées de manière prioritaire.

M. Barrière observe que pour le 1er degré, la dérogation de secteur relève de la compétence du Maire.

Mme Claveau confirme que le principe de dérogation dans le 2nd degré est peu connu des services des collectivités territoriales.

M. Gérin propose que soit communiqué à tous les établissements le lien pour accéder au texte de la convention, et que le point relatif au principe de dérogation soit rajouté dans la circulaire.

M. Guyon lit un vœu (Annexe 10) concernant les écoles maternelles dans les Pyrénées-Atlantiques qui expérimentent l'enseignement immersif en langue Basque.

M. Barrière répond que 15 écoles dans le public, 18 dans le privé sont concernées par cette expérimentation. La liste a déjà été communiquée l'an dernier.

M. Guyon s'étonne que les données concernant cet enseignement immersif ne figurent pas dans les documents de travail de cette instance.

M. Gérin déclare que cette liste sera transmise aux membres du CALR.

M. Salesses propose de communiquer la liste des enseignants passant le concours et revenant dans l'académie de Bordeaux.

M. Gérin y est favorable sous réserve que cette liste ne soit pas nominative.

La séance est levée à 17H35.

Le secrétaire général

M. Laurent GERIN

Pour le Recteur
et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie
Laurent GÉRIN

La secrétaire de séance

Mme Valérie DUSSERVAIX

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation
de la Recherche et de la Culture - AQUITAINE

Lors de son déplacement dans les Pyrénées Atlantiques en juin dernier, notre Ministre de l'Education Nationale, Monsieur Blanquer a affirmé « qu'il sera en soutien à une vitalité des langues régionales. » L'UNSA Education est ravie de pouvoir compter sur le Ministre en faveur des langues régionales mais regrette que son déplacement, soutenu par le président du Conseil Départemental Monsieur Lasserre et son vice président Monsieur Brisson, n'ait concerné que les fédérations Seaska et Calendreta.

A la lecture des documents chiffrés transmis jeudi dernier, ce sont bien dans les établissements publics, du premier et second degré que les effectifs des élèves qui choisissent l'enseignement du basque augmentent le plus, soit 140 pour le premier degré et 177 pour le second degré comptabilisés à cette rentrée. Or, dans l'attribution des moyens en ETP, Monsieur le recteur, l'UNSA Education regrette que pour une augmentation semblable de 8% environ de leur effectif, les établissements publics du second degré se voient retirer 3,56 ETP alors que Seaska se voit attribuer plus de 12 ETP.

L'UNSA Education tient à réaffirmer aujourd'hui son inquiétude en termes de ressources humaines pour l'enseignement des langues régionales. En basque comme en occitan, la ressource actuelle ne permet pas de compenser les besoins. Il nous semble important qu'une projection pluriannuelle soit mise en place au niveau académique, puis départemental pour permettre une meilleure gestion des ressources. Chaque année devraient être évalués à la fois le nombre de départs à la retraite, le nombre de défection mais aussi le nombre de places au concours, le nombre de M1, M2 suivant une formation en Langue régionale. Concernant l'occitan, l'UNSA Education rappelle que les affectations des stagiaires issus du concours spécifique doivent pouvoir être réalisées en fonction des besoins et des souhaits des collègues reçus au concours. L'UNSA Education s'interroge sur le signal envoyé aux personnes s'engageant dans l'enseignement du premier degré par cette voie de concours plus difficile, quand la première lauréate, à la session 2017 n'obtient pas son vœu 1 mais son vœu numéro 2 alors que le département de son vœu 1 manque d'enseignant à la rentrée.

L'UNSA Education souhaite que soit mise en place une commission d'habilitation des langues régionales propre à l'Education Nationale et que soient déterminés clairement les niveaux de maitrise de la langue attendus pour les enseignants exerçant en itinérance, en filière bilingue ou en immersif. Concernant les inéats, l'UNSA Education pense qu'il est nécessaire que cette habilitation soit au plus juste des besoins afin de permettre aux collègues issus d'autres départements et voulant intégrer le 64, par exemple, de ne pas se méprendre ou au contraire de bénéficier d'un meilleur critère de mutation.

L'UNSA Education n'est pas favorable à l'ouverture systématique de nouveaux sites en langue régionale mais insiste sur la nécessité d'accompagner l'évolution des effectifs et les projets dans les structures où la langue régionale est déjà mise en place.

Enfin, l'UNSA Education tient à prendre toute sa place dans l'élaboration et dans la mise en oeuvre d'une politique ambitieuse et pragmatique en faveur des langues régionales. Ses représentants dans les départements continueront à faire des propositions concrètes afin de répondre aux attentes des élèves, de leurs parents et des personnels.

Annexe 2

Intervention au Conseil Académique des Langues Régionales du 27 novembre 2017

L'enseignement de la langue basque dans l'enseignement secondaire public, que ce soit au travers des sections bilingues ou de l'enseignement optionnel, bénéficie dans l'organisation des moyens des établissements publics d'un cadre dérogatoire et de dotations spécifiques.
Ces dispositions permettent jusqu'à ce jour de proposer aux familles une éducation en langue basque à l'école publique, et de garantir la stabilité et la qualité de ce système d'enseignement.

Pour autant, le système reste fragile, et le dispositif patiemment élaboré et étayé au fil des ans peut être balayé par une modification législative ou réglementaire de l'Education Nationale, comme nous avons pu le voir à l'occasion de la réforme des collèges en 2015.
A cette époque, devant la grande inquiétude manifestée par les organisations impliquées dans l'enseignement du basque, vous aviez confirmé, Monsieur le Recteur, que le volume d'heures pour cet enseignement ne serait pas entamé, et qu'il continuerait de bénéficier d'un financement spécifique.

Cette année, un arrêté daté du 16 juin, modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements en collège, est venu apporter des modifications aux dispositions antérieures, et peut laisser craindre la diminution du nombre d'heures d'enseignement du basque lorsqu'il est choisi en option. D'autre part, le dispositif « bi-langue » permettant d'aborder deux langues étrangères dès la 6ème est, de fait, inaccessible aux élèves apprenant le basque, puisqu'une limite horaire est fixée pour l'enseignement des langues.

Vous nous avez déjà indiqué, par courrier du 21 juillet 2017, que ces mesures ne pouvaient prendre effet à la rentrée 2017-2018. Qu'en sera-t-il à la rentrée 2018 ? Quid de ces deux possibles modifications ?
Pour la rentrée prochaine comme pour les suivantes, nous souhaiterions être assurés que les conditions d'enseignement des langues régionales ne connaîtront pas d'altérations, dues à de possibles changements réglementaires ou autres décisions administratives ignorant l'organisation effective en cours.

Nous souhaiterions également aborder l'évolution que connaît l'enseignement du basque dans l'enseignement secondaire notamment. Cette évolution tient autant à l'augmentation des effectifs qu'à la structuration progressive du dispositif, et à l'enrichissement de cet enseignement.
En 2016-2017, on comptait plus de 5 500 enfants à l'école primaire publique bilingue, près de 2000 dans les établissements du secondaire.
Certes, il faut saluer l'ouverture de sections bilingues supplémentaires (une école*, un RPI*, un collège, deux lycées) à la rentrée 2017, ainsi que les formations intensives et les offres incitatives adressées aux enseignants et aux futurs enseignants. Ce sont des mesures très positives, et cet effort doit être impérativement poursuivi.

Néanmoins, pour l'enseignement secondaire, nous voulons souligner deux nécessités

fondamentales:

- sécuriser et développer l'enseignement de disciplines non linguistiques en basque. Si pendant longtemps l'enseignement bilingue dans le secondaire s'est limité à l'enseignement de l'histoire-géographie et aux 3 heures d'enseignement de la langue, nous voyons aujourd'hui la possibilité de plus en plus grande de proposer des enseignements supplémentaires (mathématiques, sciences, musique, technologie, sport...) en langue basque. Ceci représente sans conteste un enrichissement qualitatif et quantitatif de l'enseignement du/en basque, et un défi majeur pour l'avenir de la filière.

Cependant ces enseignements disciplinaires en basque, là où ils sont en place, souffrent souvent d'une certaine précarité et leur mise en œuvre suppose de réunir plusieurs circonstances favorables (présence d'un enseignant bascophone, groupe/classe suffisant, crédits disponibles, volonté de l'équipe pédagogique). L'enseignement d'une matière en basque, instauré à un moment donné, peut ainsi disparaître pour des raisons conjoncturelles.

Ces enseignements disciplinaires en langue régionale, qui apportent une telle plus-value aux filières bilingues, doivent être sécurisés, et également développés, par tous les moyens mis à la disposition des établissements : fléchage des postes, dotations spécifiques inscrites dans la DGH, mesures incitatives auprès des enseignants.

- Tenir compte de l'augmentation des effectifs : sur certains secteurs l'augmentation des effectifs bilingues à l'arrivée au collège ou au lycée pourrait entraîner la nécessité d'ouvrir de nouveaux groupes/classes. Ceci suppose des moyens supplémentaires certes, pour des groupes parfois moins importants que les groupes actuels (en effet il est quasiment impossible de passer d'un groupe complet à deux groupes complets en une seule année), cependant il ne saurait être question de limiter ou dégrader l'accueil en filière bilingue pour un motif économique. .

Pour toutes les raisons exposées ici, nous vous demandons donc de veiller à préserver les dispositifs en place, pérenniser les enseignements existants, et planifier l'augmentation des moyens qui doit naturellement accompagner la progression des effectifs bilingues ainsi que le renforcement qualitatif, fortement souhaité, de la filière d'enseignement bilingue.

Merci de votre attention

Annexe 3

Monsieur le Recteur,

Je tenais aujourd'hui à rappeler la préoccupation de l'ensemble du mouvement Calandreta sur la politique actuelle du gouvernement en matière de contrat aidé. Nous avons vu à la veille de la rentrée 2017, le non renouvellement et l'impossibilité de création de poste CAE CUI. Depuis des postes ont été débloqués de ci, de là, mais la plus part des demandes restent sans suite effective pour l'instant.

Ces postes participaient de manière active au bon fonctionnement de nos écoles associatives, souvent nécessaire pour la constitution des équipes d'ASEM et des animateurs de temps péri-scolaire. Le soutien de l'État sur le financement de ces contrats permettait aux administrateurs de nos écoles gratuites de mobiliser les parents et les sympathisants pour trouver les fonds nécessaires pour le bon équilibre des structures, notamment au travers d'actions culturelles qui faisaient vivre la langue occitane au delà des enceintes de l'école.
Je parle au passé car la question d'assumer ces contrats et leurs financements par nos associations locales sans ces aides est devenu problématique.
Cela met directement en péril, le projet même d'école associative immersive en occitan, laïque et gratuite, que représente Calandreta. Pour autant nous tenons à ce que nos écoles comme c'est le cas depuis leur création restent gratuites et s'inscrivent dans cette continuité d'un service public, par délégation comme l'a défini en 1994 le Ministère de l'éducation en reconnaissant la singularité de notre mouvement par le contrat d'association.

Ce retrait de l'État, dans ses engagements envers le milieu associatif et le service public doit nous préoccuper tous. Je sais que de telles décisions ne sont pas directement dans le champs de compétence du Conseil Académique des Langues Régionales mais les conséquences nous concernent tous et nous mettront tous à des niveaux différents en difficulté. Nous avons observé dans le passé que lorsqu'une politique touchait les plus fragiles d'entre nous, les autres finissaient aussi par en faire les frais. Aujourd'hui, c'est Calandreta qui est en danger, demain...

Je voudrais compléter cette déclaration en exprimant un point de vue sur cette situation, Calandreta n'est pas un mouvement politique, mais notre projet éducatif est un projet social et sociétal (comme l'est d'ailleurs celui de l'éducation nationale) et à ce titre c'est un projet politique.
Il est dangereux à notre sens que des responsables politiques tentent de convaincre l'opinion publique que des projets sociaux comme les contrats aidées ne soient définis que par la loi de financement qui les soutiennent.
Ces derniers mois, nous avons entendu dire que ces contrats financés par le ministère du travail ont pour seule vocation l'insertion professionnelle et ne doivent être évalués que sur cette notion.
Historiquement, des aides à l'embauche dans le milieu associatif existent depuis 1981, sous différente dénomination et ont eu pour vocation la professionnalisation de ce secteur. Cette professionnalisation a permis l'émergence de nombreux projets sportifs, culturels, éducatifs qui font la richesse de notre environnement culturel et celui de nos enfants.
Je suis sur, M. le Recteur que vous êtes sensible à cette richesse et votre Ministre de tutelle l'ai aussi, d'autant qu'il est aussi chargé des associations.
J'espère donc que chaque responsable de notre république prendra acte des conséquences que ces décisions font peser sur le milieu associatif et sur l'ensemble de notre paysage culturel et éducatif car si l'activité économique des services publics et des associations n'est pas prise en compte dans le calcul du PIB comme richesse, elle en est pourtant une dans la réalité de notre quotidien et un gage de croissance pour nous, dans l'ensemble des projets éducatifs qui nous réunissent aujourd'hui.

Olivier Salesses,
président de la fédération aquitaine des Calandretas

Annexe 4

COMMUNICATION IKAS-BI

Objet : CALCR LUNDI 27 NOVEMBRE 2017

Ikas-bi est l'association des parents d'élèves de l'enseignement public bilingue basque-français. Sa création date de 1986, trois ans après l'ouverture de la première classe bilingue à Sare.
Elle a pour vocation de défendre l'enseignement bilingue et de contribuer au développement et à la pratique du basque.
Les projets en cours : lancement en septembre de l'application gratuite d'aide au devoir « *Ikasbiklik* » et l'organisation des échanges scolaires transfrontaliers entre écoles du Pays Basque Nord et PB Sud « *Emazu Eskua* », projet soutenu par l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre.

- Cette année encore nous constatons que **l'enseignement bilingue manque d'enseignants** en langue basque.

  A la rentrée 2017-2018, 7 établissements sont dans une situation tendue : Ecole de Villefranque, Ecole d'Espelette, Ecole de Briscous Salines, Ecole d'Urrugne Socoa, Ecole Urrugne Bourg, Ecole Hendaye Lissardy et Ecole Hendaye Gare. Ces écoles se retrouvent avec des classes qui dépassent le seuil d'encadrement et d'autres avec des niveaux mélangés.

  Malgré une forte demande des enseignants et parents pour un enseignement bilingue, des projets n'ont pas abouti :

  - Ouverture d'une section bilingue. (École Amotz St Pée sur Nivelle).
  - Refus d'un projet d'expérimentation : 100 % du temps d'enseignement en basque en PS/MS (Ecole Urrugne bourg).

  Ikas-bi demande que soit donné plus de moyens pour assurer la demande constante des familles et enseignants pour un enseignement bilingue de qualité.

  Ikas-bi demande que soit formé suffisamment d'enseignants pour la rentrée 2018/2019.

- La proportion d'élèves suivants un enseignement bilingue **baisse fortement le long du cursus** scolaire : Elle est de 31,2 % au primaire, 13,3% au collège et 5,5% au lycée (OPLB 2016). Pour une bonne maîtrise de l'euskara, l'enseignement bilingue doit être un engagement à long terme.

  Ikas-bi demande que les parents et élèves soient davantage sensibilisés sur l'importance de la continuité de l'enseignement bilingue.

  Ikas-bi demande de développer les DNL (disciplines non linguistique) en langue basque dans les collèges et lycées concernés afin d'arriver à la parité horaire.

- Les élèves parlent peu le basque en dehors du cadre scolaire, or pour être maîtrisée une langue doit être pratiquée.

  Ikas-bi demande que la langue basque soit davantage valorisée au sein des établissements : affichage/signalétique, ateliers, projets pédagogiques et sorties scolaires.

  Enfin Ikas-bi demande que le système immersif (temps complet) soit proposé en maternelle à tous les établissements bilingues publics.

ANNEXE 5

FNEC-FP FO la force syndicale

Conseil Académique des Langues Régionales de l'Académie de Bordeaux du lundi 27 novembre 2017

Déclaration liminaire de FORCE OUVRIERE

La Fédération de l'Enseignement, de la Culture Et de la Formation Professionnelle FO de l'Académie de Bordeaux, et tout particulièrement son syndicat du 1er degré, le SNUDI-FO, souhaitent, dans le cadre de ce Conseil Académique des Langues Régionales de l'Académie de Bordeaux, vous questionner une nouvelle fois, Monsieur le Recteur, sur l'enseignement immersif en langue basque dans des écoles publiques des Pyrénées-Atlantiques, ce qui signifie que, dans ces écoles, dans certaines classes, l'instruction dispensée est assurée à 100% en langue régionale, alors que pour FORCE OUVRIERE la langue première d'enseignement à l'école publique et laïque doit rester la langue française, ciment de notre République une et indivisible

D'après le site de l'Office Public de la Langue Basque consulté la semaine dernière, il y aurait 11 écoles publiques avec de l'enseignement immersif en basque.

Ainsi, sont citées les écoles maternelles de Arbonne, de Ascain, de Banca, Jules Ferry à Bayonne, Reptou et des Thermes Salins à Biarritz, l'école maternelle Urdazuri à St Jean de Luz et les écoles primaires de St Etienne de Baïgorry, de Larressore, de Jatxou, Uhandéréa à Guéthary.
Quid de l'enseignement en immersion à l'école maternelle d'Ahaxe, à l'école primaire d'Ahetze, à l'école maternelle Alsace à Biarritz, à l'école maternelle Marinela à Ciboure, à l'école primaire de Sare qui figuraient sur la liste l'année dernière ? A-t-il été abandonné ? Si oui, pour quelles raisons ?

Egalement en comparant avec la liste de l'année dernière, il apparaît que l'enseignement en immersion a été mis en place à cette rentrée 2017 dans trois nouvelles écoles maternelles et une école primaire, à savoir à la maternelle J.Ferry à Bayonne, dans les deux maternelles de Biarritz suscités et à l'école primaire de St Etienne de Baïgorry.

Aussi, FO se permet de vous poser une question, Monsieur le Recteur, basée sur l'article L.401-1 du Code de l'Education relatif aux expérimentations : pour la mise en œuvre de l'enseignement immersif en basque dans ces nouvelles écoles publiques, il y a-t-il eu pour chacune d'elles la rédaction d'un projet d'expérimentation, projet devant être adopté par le Conseil d'Ecole ?

Pour FO, tous les membres de ce Conseil Académique des Langues Régionales devraient pouvoir avoir accès à ces projets expérimentaux d'enseignement, une fois adoptés par les différents Conseil d'Ecole et préalablement autorisés par les autorités académiques afin d'en connaître le contenu.

Dans le même souci d'information et de transparence, pour FORCE OUVRIERE, la liste des écoles publiques concernées par un enseignement immersif du basque devrait être publiée dans les documents préparatoires remis aux membres du CALR de l'Académie de Bordeaux.
Cette liste serait précisée par la date de la mise en œuvre de chacune des expérimentations, le résultat de leur évaluation annuelle, ainsi que leur bilan annuel établi par le Haut Conseil de l'Education, comme le prévoit l'article L 401-1 du Code de l'Education. *(FO souhaiterait déposé un vœu dans ce sens au vote de ce CALR)*
Ainsi, nous pourrions analyser au mieux l'évolution de l'enseignement du basque en immersion dans les Pyrénées-Atlantiques et son efficacité dans la réussite des élèves?
Mais, visiblement, il y a une volonté du Rectorat de Bordeaux de développer ce type d'enseignement pour la langue basque dans les écoles publiques. Pourquoi une telle orientation ?

En tout état de cause, FO la dénonce et exige l'arrêt de l'enseignement du basque en immersif, au minimum pour les écoles qui ont dépassé la durée de l'expérimentation, à savoir 5 ans, comme il est stipulé dans l'article l 401-1 du Code de l'Education.

En ce qui concerne, les classes bilingues français/basque et français/occitan, FO se permet de rappeler la circulaire ministérielle du 12 avril 2017 qui stipule, et je cite : « que *ce cursus repose sur un principe de parité horaire hebdomadaire dans l'usage de la langue régionale et du français en classe,* ***sans qu'aucune discipline ou aucun domaine disciplinaire autre que la langue régionale soit enseigné exclusivement en langue régionale.*** *(...)* ».

Il est donc clair d'après cette circulaire qu'aucune discipline ne peut être enseignée à 100% en langue régionale.
FORCE OUVRIERE réitère sa demande faite lors du CALR du 30 mai dernier, à savoir que l'Administration vérifie si ce principe est strictement respecté dans tous les établissements scolaires bilingues français/basque et français/occitan.
Une fois cette vérification effectuée, les résultats, ainsi que les éventuelles corrections apportées pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, pourront être communiqués aux membres du CALR de l'Académie de Bordeaux lors de sa prochaine séance.
Pour FORCE OUVRIERE, le CALR, instance officielle de l'Education Nationale, doit être le garant sur toute l'Académie de Bordeaux de l'application de la règlementation qui régit l'enseignement des langues régionales.

Merci de votre écoute.

FNEC-FP FO la force syndicale

Marc GUYON
Représentant FO au CALR de l'Académie de Bordeaux

Annexe 6

académie Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Conseil académique des langues régionales

Rectorat de Bordeaux, 27 novembre 2017

Ordre du jour du CALR du 27 novembre

- Constat de rentrée année scolaire 2017-2018;
  - Constats des effectifs de rentrée;
  - Résultats des évaluations, concours et examens;
  - Les ouvertures de sites 1er et 2nd degré;
  - Congés et bourses de formation.
- Perspectives et évolutions de l'année scolaire 2017-2018;
  - Les actions de formation intensives et continues;
  - Le dispositif d'EAC;
  - Le matériel pédagogique.
- Présentation de la convention académique pour l'occitan;
- Questions diverses.

Basque

CALR du 27 novembre 2017
Langue basque

Constat rentrée 2017 (effectifs)
Recrutement: concours, EAP, bourses
Point formations intensives
EAC langue basque
Point d'étape sur l'évaluation B2
Présentation IKAS

Effectifs bilingues

Primaire

Public: 5504/2016 + 140
Catholique: 2365/2016 + 60
Associatif: 2543/2016 + 83
+ 283 élèves

Secondaire

Public: 2081/2016 +177
Catholique: 1413/2016 + 12
Associatif: 1134/2016 + 91
+ 280 élèves

Enseignement extensif/optionnel

Primaire

- En baisse continue depuis de nombreuses années
- Concerne 511 élèves (- 84/2016) dans 23 écoles publiques et 32 élèves (-22/2016) dans 2 écoles catholiques

Secondaire

- 1290 élèves (+98/2016). Chiffres en hausse cette année mais sur une tendance baissière.

Enseignants

Primaire (PE)

Public: 151/2016 + 4
Catholique: 65
Associatif: 142/2016 + 2

Secondaire (certifiés)

Public: 38/2016 + 3
Catholique: 11
Associatif: 8

Recrutement

- CRPE

Public: 15 postes ouverts, 4 recrutés
Privé: 12 postes ouverts, 12 recrutés (externe, interne)

- CAPES

3 postes ouverts, 3 recrutés

- CAFEP

Pas de postes ouverts

Dispositifs complémentaires

- EAP: dispositif reconduit pour 8 personnes dont 2 nouvelles, en L1 et L2.
- Bourses d'études (*Euskaraz Irakatsi*) pour 10 personnes volontaires:
  - Pour présenter le CRPE spécial
  - Pour enseigner en basque (enseignants titulaires 1° et 2°degrés)

  Niveau minimum requis A2-1
  Durée: de 1 à 10 mois, 30 h par semaine
  Cette formation intensive est assurée par l'organisme au choix du candidat

  Ces bourses sont financées par l'OPLB (600 euros/mois)

Dispositifs complémentaires (suite)

- Formation intensive de 6 mois maximum (2015/2016)

10 enseignants titulaires 1° degré
7 enseignants titulaires 2° degré
Reconduite en 2018 pour
8 enseignants du primaire
4 enseignants du secondaire (physique, HG, 2 maths)

- 3 enseignants 1° degré bascophones intégrés dans l'académie et un autre repéré.

EAC

Objectif: favoriser la continuité de l'enseignement bilingue entre le premier et le second degré.

- Préparation et organisation d'une demi-journée de formation pour les enseignants, le 29 novembre 2017.
- Thèmes: culture scientifique et technique, danse, arts plastiques, cinéma/audiovisuel.
- 59 enseignants inscrits (44 premier degré, 15 second degré)

Evaluation B2

- 536 élèves de troisième bilingue (trois filières)
- Taux de réussite global: 85,3% (453 élèves)
  - Public (75,6%)
  - Privé confessionnel (84,3%)
  - Privé associatif (99,3%)

  - Délivrance d'une attestation
  - Evaluation 2018 en cours d'élaboration

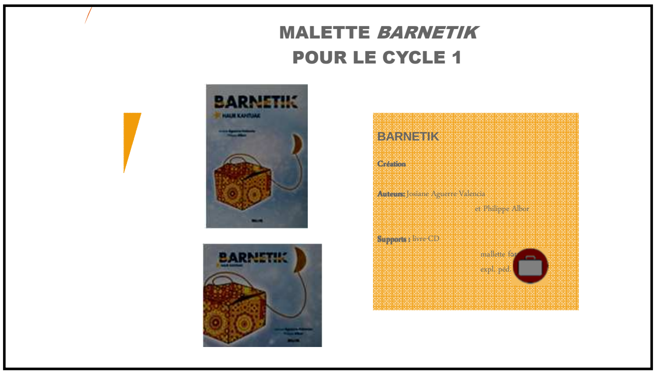
MALETTE *BARNETIK*
POUR LE CYCLE 1
BARNETIK
Création
Auteurs: Josiane Aguerre-Valencia
et Philippe Albor
Supports : livre-CD
mallette
expl. péd.

LITTÉRATURE JEUNESSE
SAMURGOA
KEXALDIA
SAMURGOA / KEXALDIA
Traduction de *La Brouille*
Auteur : Claude Boujon
Illustrations : Claude Boujon
Support : Album
Format : 21,6 x 16,1 cm
36 pages
11€ (prix

LITTÉRATURE JEUNESSE
Lagun bila
Lagùn bila
Lagun bila / Lagùn bila
Traduction de *Cherche amis*
Auteur : Audrey Poussier
Illustrations : Audrey Poussier
Support : Album
Format : 28,6 x 20,7 cm
26 pages
12€ (prix public)

EUSKARA 1 (niveau CP)
OUTILS D'APPRENTISSAGE
DE L'EUSKARA EN CYCLE 2
Auteurs : Jaki Elkano et Régine Elosegi
Supports : 2 manuels de l'élève
1 album + 1mini-album
fiches photocopiables
40 cartes + 27 affiches
guide du maître

LES ENQUÊTES DE L'INSPECTEUR LAFOUINE Cycle 3

USMAFIN INSPEKTOREAREN INKESTAK (3. zikloa)

Traduction de l'ouvrage *Les enquêtes de l'inspecteur Lafouine* Ed. Buissonnières

Auteur : Christian Souchard
Illustrations : Yoann Laessler

Support : fichier photocopiable

Format : 29,7 x 21 cm
131 pages
43€ (prix public)

HISTOIRE DES ARTS

ARTEEN HISTORIA

Auteurs : Unai Zubeldia

Supports : livre du maître (135 p.)
25 planches iconographiques
frise chronologique

Format : 21 x 29,7 cm
40€ (prix public)

EUSKARA EN CYCLE 4

Langue et littérature

Thématiques : Voyages, déplacements
Famille, sentiments

Auteurs : Nelly Chaillet
et enseignants volontaires

Format : PDF (Thème 1: 34 pages)
(Thème 2 : 74 pages)

En ligne (accès protégé par mot de passe)

SVT TRADUCTION EN EUSKARA DU FICHIER DE L'ÉLÈVE, CYCLE 4

MON CAHIER COMPAGNON

Traduction du fichier d'activités de l'élève *Mon cahier compagnon* (Ed. Hatier)

Supports : fichier de l'élève

Format : 21 x 29,7 cm
96 pages

MÉTHODE D'APPRENTISSAGE DU BASQUE AUX ADULTES D'AEK

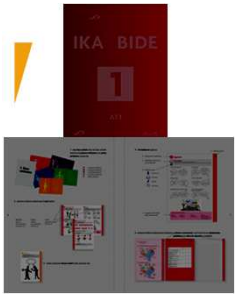

MÉTHODE D'APPRENTISSAGE DU BASQUE POUR ADULTES
1er vol. Niveau A1.1

Auteur : AEK

Supports : cahier de l'élève
guide de l'enseignant
fichier sonore en ligne

Format : 21 x 29,7 cm
341 pages

RÉÉDITIONS SUR SUPPORTS MATÉRIELS

RÉÉDITIONS EN VERSION NUMÉRIQUE

Milesker zuen arretagatik

Merci de votre attention

Occitan

Un comité de pilotage académique et des comités techniques départementaux pour préparer le CALR

- Comité technique 24: 15 novembre
- Comité technique 33: 19 octobre
- Comité technique 40: 20 octobre
- Comité technique 47: 6 novembre
- Comité technique 64: 7 novembre

- Comité de pilotage académique: 10 novembre

La convention de développement

- Une convention académique qui décline la convention signée par Mme la ministre en janvier 2017 à Toulouse;
- Une étape dans le développement de l'enseignement de et en occitan dans l'académie de Bordeaux;
- Des principes réaffirmés;
- Des modalités redéfinies;
- De nouveaux objectifs;
- Un acteur nouveau, l'OPLO;
- Des engagements mutuels;
- Un calendrier des ouvertures de sites;
- Un calendrier de travail.

Les compétences de l'Etat

- Définition de la carte des langues dans le premier et le second degré ;
- Création et implantation des postes d'enseignement correspondants pour chacune des trois filières ;
- Plan de formation initiale et continue ;
- Ouverture des places nécessaires au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) et au concours pour le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ;
- Définition des épreuves des examens et concours ;
- Organisation d'un réseau structuré d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques ;
- Délégation aux académies des moyens budgétaires nécessaires aux enseignements ;
- Mise à disposition des postes d'enseignants du 1er et 2nd degré nécessaires à la création, la production et la diffusion de matériels pédagogiques (réseau Canopé-CAP'OC).

Les compétences des collectivités

- Réalisation des investissements nécessaires en construction ou adaptation des locaux; scolaires publics ;
- Soutien spécifique aux opérateurs intervenant en milieu scolaire ;
- Soutien des activités péri-scolaires dans le cadre des règlements d'intervention et dispositifs mis en place par les collectivités signataires ;
- Soutien à l'utilisation sociale de l'occitan pour la jeunesse.

Les compétences partagées facultatives

- Définition d'un programme de production et de diffusion d'outils pédagogiques pour l'enseignement de l'occitan et l'enseignement bilingue ;
- Définition d'un programme de conception d'outils de sensibilisation à la langue occitane et de dispositifs d'information ;
- Procédure d'attribution de bourses d'étude, dans le cadre de l'Office public de la langue occitane ;
- Elaboration d'outils de mesure de la demande après information ;
- Actions culturelles d'accompagnement de l'enseignement et de valorisation de la langue.

Premier degré, constat de rentrée, enseignement extensif, public

Modalités	24	33	40	47	64	total
Dispositifs d'enseignement						
Bilingue à parité	193	183	313	410	858	1957
Renforcé (de 1,5 à 3h par semaine)	42		93		949	1084
Enseignement (de 45 min à 1h30 par semaine)	194	350			261	805
Total	429	533	406	410	2068	3846
Dispositif de sensibilisation, éducation artistique et culturelle						
Sensibilisation (moins de 45 min par semaine)	185		1321			1506
Projet d'EAC	23			45	58	126
Total	208	0	1321	45	58	1632

Evolution des effectifs de l'enseignement public extensif

Année	24	33	40	47	64	Total
2010	1724	689	1522	0	3044	7019
2011	1513	634	1550	0	2849	6546
2012	1449	683	1670	0	1172	4974
2013	953	775	2075	0	1200	5193
2014	1043	785	2030	400	1124	5382
2015	447	350	1265	200	537	2699
2016	1269	525	1246	0	801	3841
2017	444	350	1321	45	1268	3428

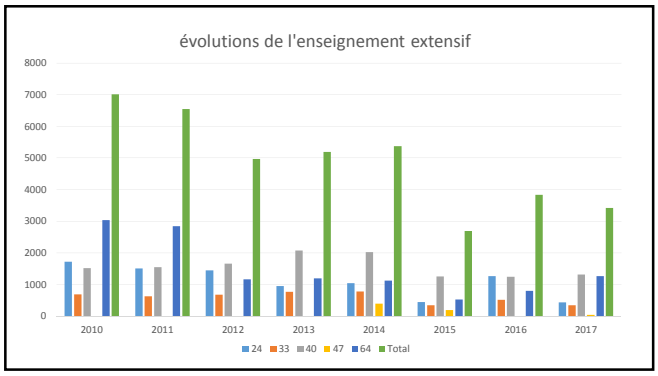

Evolution des effectifs de l'enseignement bilingue du premier degré

Année	Public	priv assoc	priv conf	total
2009	744	380	22	1146
2010	789	354	26	1169
2011	866	410	22	1298
2012	1011	441	21	1473
2013	1125	428	26	1579
2014	1277	465	20	1762
2015	1527	463	25	2015
2016	1768	512	25	2305
2017	1960	539	28	2527

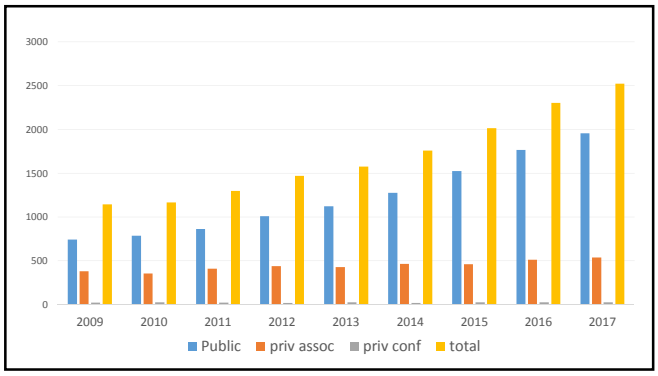

Evolution des effectifs de l'enseignement bilingue public

Année	24	33	40	47	64	total
2002-2003	38	0	37	127	154	356
2003-2004	79	0	35	138	179	431
2004-2005	75	0	38	146	185	444
2005-2006	66	0	46	160	231	503
2006-2007	70	0	46	155	256	527
2007-2008	79	0	35	160	331	605
2008-2009	78	0	39	158	370	645
2009-2010	89	0	44	185	426	744
2010-2011	105	0	46	181	457	789
2011-2012	112	19	73	194	468	866
2012-2013	95	41	114	230	531	1011
2013-2014	96	56	140	239	594	1125
2014-2015	141	64	176	268	628	1277
2015-2016	179	115	199	315	719	1527
2016-2017	193	143	232	413	787	1768
2017-2018	193	183	316	410	858	1960

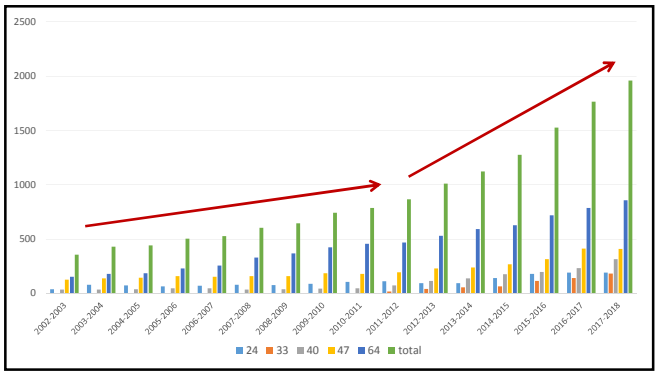

Evolution des effectifs de l'enseignement bilingue associatif

Année	24	33	40	47	64	Total
2009	56	0	0	0	304	380
2010	52	0	0	0	304	354
2011	54	35	0	0	321	410
2012	62	32	0	0	347	441
2013	38	42	0	0	348	428
2014	44	76	8	0	337	465
2015	49	40	0	0	374	463
2016	61	59	0	0	392	512
2017	77	75	0	0	387	539

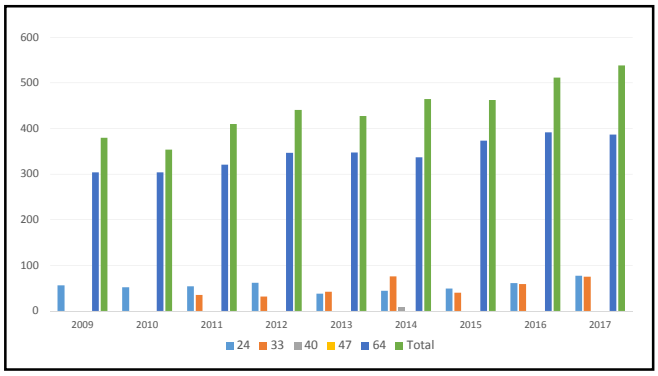

Constat de rentrée second degré

	Ens pub	ens conf	ens assoc	total
2010	2222	567	29	2816
2011	2096	539	38	2673
2012	2319	496	45	2860
2013	2392	443	44	2879
2014	2641	524	40	3205
2015	2550	566	40	3156
2016	2132	344	38	2514
2017	2330	354	48	2732

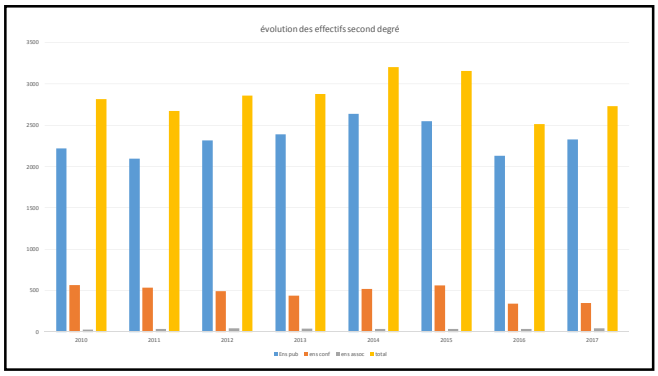

Détail pour l'enseignement public

	24	33	40	47	64	Total
2011	450	364	275	239	768	2096
2012	616	397	177	216	913	2319
2013	610	350	252	269	911	2392
2014	644	450	331	258	958	2641
2015	727	407	211	282	923	2550
2016	567	345	171	152	897	2132
2017	544	390	242	253	901	2330

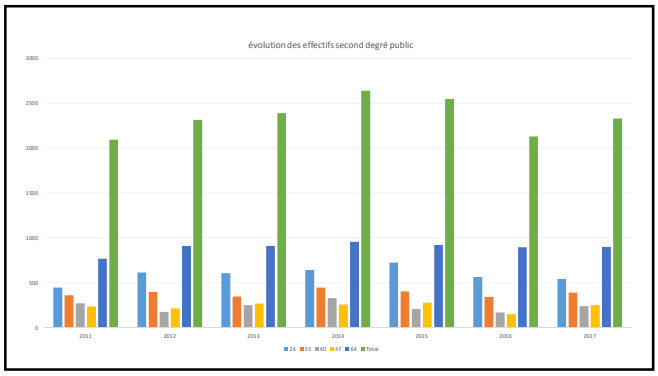

Évolution des effectifs de l'enseignement privé

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs élèves	567	564	574	583	539	496	443	524	566	344	354

Enseignement confessionnel

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs élèves	29	38	45	44	40	40	38	48

Enseignement associatif

Ouvertures second degré

OUVERTURES REALISEES EN OCCITAN A LA RENTREE 2017

5 OPTIONS

Lib Long Matiere	Libelle Mef	Type	Commune	Denomination
LANGUE D'OC LV REG	6EME	CLG	AGEN	JOSEPH CHAUMIE
LANGUE D'OC LV REG	6EME	CLG	CADILLAC	ANATOLE FRANCE
LANGUE D'OC LV REG	6EME	CLG	PAUILLAC	PIERRE DE BELLEYME
LANGUE D'OC LV REG	6EME	CLG	TARTAS	(vide)
LANGUE D'OC LV3	2DEGT2	LYC	NAY	PAUL REY

2 SECTIONS BILINGUES

Lib Long Matiere	Libelle Mef	Type	Commune	Denomination
LANGUE D'OC LV REG	6EME BILINGUE LVR	CLG	ARTIX	JEAN MOULIN
LANGUE D'OC LV REG	6EME BILINGUE LVR	CLG	NAY	HENRI IV

Effectif des élèves candidats aux épreuves d'occitan du baccalauréat

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	181	163	186	192	142	129	**99**	**140**
Epr. fac	127	121	148	156	112	112	69	110
Or. obli.	42	33	23	27	18	7	11	9
Ecrit	12	9	15	9	12	10	19	21

Évolution des ETP « occitan »

Type d'enseignement	2015	2016	2017
Public	20.64	19.91	21.99
Privé confessionnel	3.12	2.21	2.26
Privé associatif	6.56	6.72	6.78
Total	30,32	28,84	31,03

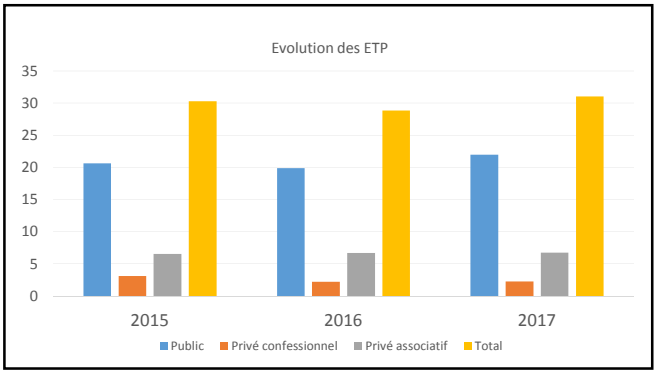

Effectifs enseignement supérieur - 1

- Bordeaux-Montaigne
- Cours en mineure ou cours du soir
  - A1-A2 en présence: 22 (dont les 3 étudiants de CHS), 72 heures sur 24 semaines
  - B1 à distance: 5 (dont 1 étudiant de CHS), 48 h sur 24 semaines
  - B2 à distance: 1, 48h sur 24 semaines
- Licence pluridisciplinaire culture humaniste et scientifique (capacité de 4 places sur 40)
  - L1: 3 étudiants
  - L2: 1 étudiant
  - (le dispositif n'était pas ouvert il y a trois ans)

Effectifs enseignement supérieur - 2

- UPPA:
  - Option de langue occitan, 1h30 sur 26 semaine (39h/année)
    - Niveau 1: 49 étudiants
    - Niveau 2: 20 étudiants
    - Niveau 3: 11 étudiants
  - Langue occitane en master d'ethnologie, 1h30 sur 26 semaine (39h/année)
    - 13 étudiants
  - Littérature occitane (en français), 1h30 sur 26 semaine (39h/année)
    - 6 étudiants
  - 2e année de licence MIASHS ((mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales), 3h sur 26 semaines (78h année)
    - 22 étudiants

Les résultats du CRPE spécial 2010-2017

Sessions	concours	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	% reçus par rapport aux présents
2010	CRPE externe occitan	3	8	7	3	3	43%
2011	CRPE externe occitan	1	7	1	1	0	0
2012	CRPE externe occitan	6	12	7	4	3	43%
2013-01	CRPE externe occitan	6	13	9	6	4	44%
2013-02	CRPE externe occitan	4	20	7	4	3	43%
2014	CRPE externe occitan	9	15	6	5	4	67%
2015	CRPE externe occitan	15	8	4	3	3	75%
2016	CRPE externe occitan	19	22	12	10	8	66,7%
2017	CRPE externe occitan	18	18	8	5	4	50%

CAPES d'occitan-Langue d'oc session 2017

- **25 inscrits**
- **14 copies**
- **12 non-éliminés (le 0 est éliminatoire, il y a eu un 0 pour copie blanche en français et en version)**
- **10 admissibles**
- **06 postes**
- **06 admis**

Formation et bourses *ensenhar* enseignants

- 3 formations premier degré
- 2 formations second degré

DCL session 2017

- Résultats DCL pour l'académie de Bordeaux:
- 5 inscrits
- 4 présents
- 1 niveau C1
- 2 niveau B2
- 1 niveau B1-2

Projets rentrée 2018 premier degré 24

- Projet d'ouverture pour le 1er degré en Dordogne : Nontron maternelle.

Projets rentrée 2018 premier degré 33

- plusieurs pistes sont à l'étude sur la métropole.

Projets rentrée 2018 premier degré 40

- prévisions rentrée 2018, des sites ont été prospectés, il s'agit donc d'ouvertures potentielles en 2018 voire 2019 :
- Conforter des secteurs de collège ou des secteurs dans lesquels un enseignement bilingue est déjà proposé
- Ecole primaire de Hinx
- Ecole primaire de Saint-André de Seignanx
- Ecole primaire de Poyartin
- Ecole maternelle de Narrosse
- Ouvrir sur des secteurs nouveaux :
- Parentis
- Geaune
- Pissos

Projets rentrée 2018 premier degré 47

- création de 2 x 0,5 ETP (0.5 à Cocumont, 0.5 à Marmande) dans le cadre de la continuité de scolarité.

Projets rentrée 2018 premier degré 64

- Projet d'ouverture de classe bilingue dans une école du département (Hagetaubin).
- Projets possibles sur
  - Pau
  - Boucau
  - Lons (Perlic)
  - Serres Castet.
- Les autres projets relatifs à l'enseignement de l'occitan concernent l'enseignement en initiation ou renforcé sur le RPI Labastide Monréjeau / Labastide Cézeracq et le RPI Saint Vincent / Labatmale (commune sans école).

Projets rentrée 2018 second degré 40

- Continuité pédagogique à la classe bilingue sur Saint Martin de Seignanx (DNL possible en histoire-géographie)?
- Collège de Morcenx, enseignement facultatif;
- Emploi d'une collègue validée en occitan (DNL)

Projets rentrée 2018
second degré 64

•**Monein** : continuité de scolarité bilingue publique,
•**Salies** : continuité de scolarité bilingue publique,
•**Oloron** : prospecter à nouveau pour avoir des élèves sur la continuité bilingue au collège

•Trois points de vigilance:
Les enseignants (départ à la retraite de la professeure de Lasseube)
L'enseignement dans les lycées de Nay et d'Oloron;
Emploi d'un collègue validé en occitan (DNL)

Projet EAC

Depuis juin 2017 ,
une action EAC **« vivre la culture occitane aujourd'hui »** est proposée aux établissements du secondaire de l'Académie.
Cette action est intégrée au programme **P@trinum**
(programme de recherche-action sur la médiation numérique patrimoniale)
L'ethnopôle **Inòc Aquitaine** en tant que pôle de médiation numérique est le partenaire de cette action.
Il propose une offre numérique via la plateforme DaquiDòc et un module interactif (janvier 2018)

Maude Puech , professeure relais patrimoine occitan DAAC

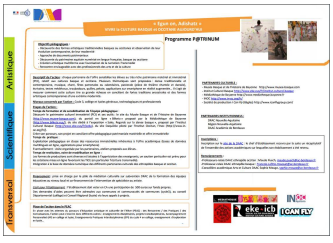

La fiche action offre la possibilité à **10 établissements de l'Académie** *(à se partager avec la culture basque)* de faire découvrir la diversité du patrimoine occitan:

-Découverte des formes artistiques traditionnelles et évolution
-Approche de documents patrimoniaux
-Création artistique multiforme
-Rencontre avec des professionnels des arts et de la culture … …

Des réalisations pédagogiques diverses mais ayant comme objectif l'utilisation du numérique:

-Compte rendu avec diaporama
-Rédaction d'article dans des magazines spécialisés sur le patrimoine ou rédaction de documents explicatifs
-Réalisation de courts métrages et d'enregistrements audios
-Organisation de rencontres sportives ou échange de pratique (reportages photos , vidéos) … ….

Maude Puech , professeure relais patrimoine occitan DAAC

En 2016/2017, 3 établissements ont testé cette offre:

- Une classe de cycle 3 en Gironde (ulis)
- Une classe de 2nde en enseignement d'exploration « patrimoine » dans les Pyrénées Atlantiques
- Une classe de 2nde en option occitan dans les Landes

3 contextes différents d'enseignements pour une découverte de la richesse du patrimoine culturel occitan.

Maude Puech , professeure relais patrimoine occitan DAAC

En 2017/2018, 8 établissements inscrits :

- 2 collèges et un lycée dans les Pyrénées Atlantiques
- 2 collèges (dont une classe ulis) et un lycée dans les Landes
- 1 collège / lycée en Gironde
- 1 collège / lycée en Dordogne

Environ 300 élèves impliqués dans cette action EAC.

Pour tous les enseignants inscrits dans le projet , l'Inòc Aquitaine et la DAAC ont proposé **1 journée** de lancement .
(1 pour le Nord-Aquitaine et 1 pour le Sud-Aquitaine)

Maude Puech , professeure relais patrimoine occitan DAAC

Matériel pédagogique

ANNEXE 7

L'ESPE de l'académie de Bordeaux et la formation en Langues Vivantes Régionales

Texte proposé au Conseil Académique pour les Langues Régionales

27 novembre 2017

Institution universitaire de formation aux métiers de l'enseignement, l'ESPE ne peut qu'être très attentive aux évolutions de politique linguistique concernant les LVR définie notamment par la Loi d'Orientation et de Refondation de l'Ecole de la République de 2013 (notamment en son article 40 précisant les deux modalités, d'initiation-sensibilisation et de bilinguisme, d'enseignement des LVR) ; les nouveaux programmes de 2016 ; la circulaire 2017-072.

Le territoire de l'académie de Bordeaux, et ses deux langues historiques que sont la langue occitan et la langue basque, nous obligent à une responsabilité particulière dans ce domaine.

Aussi :

- L'ESPE a signé une convention avec SEASKA qui cherchait un adossement à un institut universitaire public de formation ;
- Le site de PAU proposent à des étudiants bascophones ou souhaitant se former à la langue basque une formation spécifique :
    - ces étudiants suivent les enseignements classiques du master MEEF à Pau ainsi que des cours de langue et de didactique du basque à Bayonne le vendredi pour les M1 (24h/semestre en M1) et le mercredi après-midi pour les M2 (18h/semestre en M2).
- L'ESPE a participé avec d'autres partenaires (Rectorat, Conseil régional, Université Bordeaux Montaigne) au développement de l'implantation de langue occitane dans les universités (UPPA, UBM) permettant d'alimenter le vivier d'étudiants pouvant venir en master MEEF en ESPE ;
    - Dans la licence MIASH de l'UPPA ;
    - Dans la licence sélective lettres sciences humaines d'UBM ;
- L'ESPE de l'académie de Bordeaux travaille avec l'ESPE de l'académie de Toulouse dans le cadre du « parcours bilingue » du master MEEF 1er degré (33% des heures de ce master sont dédiées au renforcement de la langue occitane, à la didactique du bilinguisme, au suivi des stages, au domaine de la recherche en bilinguisme) ;
- En cette année, l'ESPE propose 18h de formation spécifique aux quelques stagiaires du CRPE spécial français/occitan sur regroupement (ces stagiaires étant dans deux départements : Landes et Dordogne) ;
- L'ESPE propose dans le cadre de l'UE1 transversale « Tronc Commun » un module de 4 heures pour tous les étudiants (1er, 2nd degré, métiers de l'éducation) sur les enjeux éducatifs et pédagogiques de la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle (*le CM est à disposition des personnes du CALR en faisant la demande*) ;
- L'ESPE propose des séminaires semestriels (au nombre de 7 à ce jour) sur la thématique générale des « langues au cœur de l'éducation », en collaboration avec le laboratoire LACES de l'UB et des IPR de LVER ; ces séminaires servent parfois de formation continue (comme cela a été le cas sur la médiation, ou sur l'allophonie) ;
- L'ESPE a accueilli récemment la Journée d'Etudes de l'ADEB (Association européenne pour le Développement de l'Enseignement bi/plurilingue), sur la thématique des « dimensions langagières des matières enseignées ».

L'ESPE se réjouit de la mise en place de l'OPLO (Office Public de la Langue Occitane) qui permettra de développer notamment dans la formation initiale des étudiants en licence et master et formation continue, une aide attendue pour l'enseignement des langues de l'académie.

En ce sens, l'ESPE souhaite s'associer à tout groupe de travail émanant du CALR sur les objets de la formation, de la préparation aux concours, du suivi en année de stage professionnel. L'ESPE propose notamment quatre pistes de travail :

- Aide au développement en amont du master MEEF (licences UPPA et UBM, mais aussi autres universités, notamment scientifiques) d'une information au bilinguisme et d'une formation à l'entrée en Master ;
    - Dans le cadre du pôle langues de l'UB, le pilotage de la commission thématique « plurilinguisme et collaborations interculturelles » peut éveiller à cet enjeu sur un nombre plus important de sites universitaires ;
    - Par une mise en réseau des sites ESPE des académies de Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Limoges, Poitiers).
- A l'intérieur du Master, réflexion menant à la création d'une formation à l'occitan (sur le modèle de la formation spécifique développée sur les sites de Pau et Bayonne pour le basque) couvrant la réalité linguistique des 5 départements de l'académie de Bordeaux, en synergie avec l'académie de Limoges et Poitiers (moodle, formation en présentiel, intégration des forces départementales de formation : Conseillers Pédagogiques Départementaux, Maîtres Formateurs, titulaire du CAFIPEMPF et du CAFFA que par ailleurs l'ESPE encadre) et en cohérence avec le parcours bilingue du master MEEF de l'académie de Toulouse (qui accueille des étudiants aquitains depuis 2003) ;
- Une enquête sur les conditions de travail et la formation des enseignants du bilingue (basque et occitan) ainsi que sur les maîtres ayant en charge la partie française du bilinguisme paritaire, sur le modèle de l'enquête diligentée par le syndicat Se-UNSA sur l'académie de Strasbourg (*voir PJ*) ;
- La mise en réseau institutionnelle des ESPE et des acteurs de formation autour de la question du bilinguisme à niveau national, sur le modèle de « l'université d'automne », la première en date et la dernière, ayant eu lieu à l'instigation de la DGESCO en ... 2002 sur le site de l'ESPE de Guebwiller en Alsace, et réunissant l'ensemble des langues de France.

Pierre Escudé

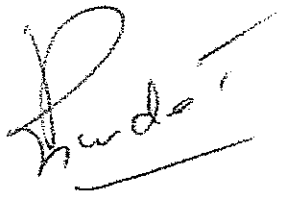

Annexe 8

Centre d'Animacion Pedagogica en Occitan
CAP'OC

EDITION
de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de
RESSOURCES
pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS
autour de projets culturels

Interventions dans les
ÉTABLISSEMENTS
scolaires sur des projets
pédagogiques

FORMATION initiale
& continue des enseignants
de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS
pédagogiques
& ressources en ligne sur
http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

RÉSEAU CANOPÉ
CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

CALR

lo 30 de noveme de 2017

La production pédagogique en occitan

La produccion pedagogica en occitan

2017

Centre d'Animacion Pedagogica en Occitan
CAP'OC

EDITION
de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de
RESSOURCES
pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS
autour de projets culturels

Interventions dans les
ÉTABLISSEMENTS
scolaires sur des projets
pédagogiques

FORMATION initiale
& continue des enseignants
de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS
pédagogiques
& ressources en ligne sur
http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

RÉSEAU CANOPÉ
CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

1- La production pédagogique en occitan

2017

La produccion pedagogica en occitan

Bilan 2017

EDITION
de matériel
PEDAGOGIQUE

Mise à disposition
de RESSOURCES
pédagogiques

Conduite
d'ANIMATIONS
autour de projets
culturels

Interventions dans
les ÉTABLISSEMENTS
scolaires sur des
projets pédagogiques

FORMATION
continue des enseignants
de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS
pédagogiques
& ressources en ligne sur
http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

MANUELS SCOLAIRES

1.1 *Cap a las Mats CP*

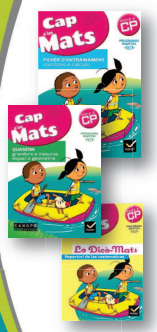

Fichier d'entrainement correspondant aux nouveaux programmes de 2016.

- Les exercices de révision et d'entrainement
- Les bilans avec rappels plus des exercices et la banque de problèmes
- Des pages de consolidation pour la remédiation et le renforcement des acquis
- Des planches de matériel prédécoupé

Le **dico maths** vient en complément des traces écrites. Il est une source de renseignement pour l'élève chaque fois qu'il a oublié le sens d'un mot ou qu'il veut retrouver une méthode, un procédé appris.

Le **cahier de géométrie-longueurs** de 48 pages avec des exercices de révision ou d'entrainement sur les nouveaux apprentissages en géométrie. Plus d'espace pour les tracés proposés aux élèves, souvent difficiles à réaliser dans un fichier plus épais.

Guide pédagogique en ligne à télécharger gratuitement sur le site des éditions Hatier.

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin
Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
Calendrier : juillet 2017

Bilan 2017

EDITION
de matériel
PEDAGOGIQUE

Mise à disposition
de RESSOURCES
pédagogiques

Conduite
d'ANIMATIONS
autour de projets
culturels

Interventions dans
les ÉTABLISSEMENTS
scolaires sur des
projets pédagogiques

FORMATION
continue des enseignants
de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS
pédagogiques
& ressources en ligne sur
http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

MANUELS SCOLAIRES

1.2 *Cap a las Mats CE1*

Fichier d'entrainement correspondant aux nouveaux programmes de 2016.

- Les exercices de révision et d'entrainement
- Les bilans avec rappels plus des exercices et la banque de problèmes
- Des pages de consolidation pour la remédiation et le renforcement des acquis
- Des planches de matériel prédécoupé

Le **dico maths** vient en complément des traces écrites. Il est une source de renseignement pour l'élève chaque fois qu'il a oublié le sens d'un mot ou qu'il veut retrouver une méthode, un procédé appris.

Le **cahier de géométrie-longueurs** de 48 pages avec des exercices de révision ou d'entrainement sur les nouveaux apprentissages en géométrie. Plus d'espace pour les tracés proposés aux élèves, souvent difficiles à réaliser dans un fichier plus épais.

Guide pédagogique en ligne à télécharger gratuitement sur le site des éditions Hatier.

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin
Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
Calendrier : décembre 2017

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

MANUELS SCOLAIRES

1.3 *Manuel d'Histoire-Géographie 6e*

Manuel élève CM-6e – Ressources sur Clés USB au format pdf

Fournir des ressources de qualité aux professeurs, notamment sur le plan linguistique (réduire le temps de traduction "sauvage")

- Accompagner la création de cursus bilingues en collège, DNL Hist-Géo
- Répondre à la demande des enseignants
- Intérêt pédagogique de l'ouvrage
- Apports théoriques pour les enseignants sur les notions abordées

Guide pédagogique en ligne à télécharger gratuitement sur le site des éditions Hatier.

Calendrier : juin 2017

Bilan 2017

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

CRÉATION DE SUPPORTS D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET DU LANGAGE ORAL

1.4 *Que l'èi !* *cycles 1 et 2*

Une histoire qui commence par la fin.
Un enfant vient de retrouver quelque chose qu'il avait perdu et à laquelle il tenait manifestement beaucoup. Il se remémore les endroits, les personnes auxquelles il a pensé et qui auraient pu le lui prendre.
Dernière image, « Doman que m'ac esconerèi mei plan ».
On ne voit jamais l'objet dont il est question.
Livre + CD

Structuration interne : Album de 32 pages avec textes et illustrations. 1 CD audio

Une valise présentant les illustrations originales encadrées permettra aux enseignants de construire un projet autour des arts plastiques en lien avec l'outil de lecture : rapport texte/image, éducation à l'image

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin
Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
Calendrier : juillet 2017
Ressources enseignants en téléchargement sur le site Cap'òc

Bilan 2017

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

PRODUCTION D'OUTILS DE LECTURE ET DE TRANSDISCIPLINARITÉ

1.5 *Tres aventuras deu ROMAN DE RENART* *cycle 3*

Textes adaptés en occitan à partir d'un travail de recherche d'Hélène BIU, Maître de conférence linguistique médiévale et philologie romane de l'UFR de langue française, Université de Paris-Sorbonne.

Objectifs d'apprentissages :
- Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture ;
- S'appuyer sur la fiction littéraire pour aborder des périodes historiques (le Moyen-Age) et croiser les enseignements ;
- Acquérir des repères temporels, spatiaux et culturels ;
- écouter un texte littéraire (CD audio intégré à l'ouvrage).

Croisements entre enseignements :
- Comparer le fonctionnement de l'occitan avec le français ;
- Expliciter des savoir-faire utiles en français.

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin
Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
Calendrier : décembre 2017
Ressources enseignants en téléchargement sur le site Cap'òc

Bilan 2017

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

CRÉATION DE SUPPORTS D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET DU LANGAGE ORAL

1.6 *Kamishibais*

Fabrication d'un jeu planches pour kamishibais à partir de l'album « L'abelha e lo mosquit » . Tests et les ajustements en classe (maternelle, élémentaire).

Trois jeux :
- un sans texte pour un travail en maternelle ;
- un avec seulement des mots clés ;
- un avec tout le texte et les mots clés en gras.

Définition d'orientations pédagogiques en fonction des niveaux.
3 versions (GA – LG – LM).
- Outil pour travailler très tôt le langage oral
- Répétitions, éléments modalisant
- Oral scriptural pour aller vers l'écrit, préalable à l'automatisation de l'écrit

Tirage : 15 exemplaires : 8 GA ; 5 LG ; 2 LM.

Calendrier : septembre 2017

Centre d'Animacion Pedagogica en Occitan

CAP'ÒC

CANOPÉ
LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION initiale & continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

2- Projets de production pédagogique en occitan

2018

Projèctes de produccion pedagogica en occitan

Projets 2018

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

MANUELS SCOLAIRES

2.1 *Cap a las Mats CE2*

Manuel correspondant aux nouveaux programmes de 2016.
- Les exercices de révision et d'entrainement
- Les bilans avec rappels plus des exercices et la banque de problèmes
- Des pages de consolidation pour la remédiation et le renforcement des acquis

Le **dico maths** vient en complément des traces écrites. Il est une source de renseignement pour l'élève chaque fois qu'il a oublié le sens d'un mot ou qu'il veut retrouver une méthode, un procédé appris.

Le **cahier de géométrie-longueurs** de 48 pages avec des exercices de révision ou d'entrainement sur les nouveaux apprentissages en géométrie. Plus d'espace pour les tracés proposés aux élèves, souvent difficiles à réaliser dans un fichier plus épais.

Guide pédagogique en ligne à télécharger gratuitement sur le site des éditions Hatier.

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin
Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
Calendrier : septembre 2018

Projets 2018

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

MANUELS SCOLAIRES

2.2 *Cap a las Mats CM1*

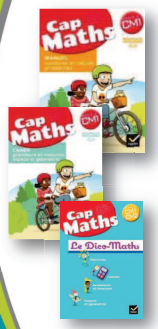

Manuel correspondant aux nouveaux programmes de 2016.
- Les exercices de révision et d'entrainement
- Les bilans avec rappels plus des exercices et la banque de problèmes
- Des pages de consolidation pour la remédiation et le renforcement des acquis

Le **dico maths** vient en complément des traces écrites. Il est une source de renseignement pour l'élève chaque fois qu'il a oublié le sens d'un mot ou qu'il veut retrouver une méthode, un procédé appris.

Le **cahier de géométrie-longueurs** de 48 pages avec des exercices de révision ou d'entrainement sur les nouveaux apprentissages en géométrie. Plus d'espace pour les tracés proposés aux élèves, souvent difficiles à réaliser dans un fichier plus épais.

Guide pédagogique en ligne à télécharger gratuitement sur le site des éditions Hatier.

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin
Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
Calendrier : décembre 2018

Projets 2018

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

CRÉATION DE SUPPORTS D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET DU LANGAGE ORAL

2.3 *La rentrada* (titre provisoire) *cycles 1 et 2*

Album de création pour une exploitation langagière en cycle 1, lecture et productions d'écrits ou d'un oral scriptural en cycle le 2. Construction d'une histoire centrée sur l'expression des sentiments, des émotions d'un personnage principal qu'on ne découvre qu'à la fin du texte dans un rapport texte image jalonné d'indices. Histoire incitant à la prise de parole, à l'échange en langue entre élève, à l'expression des sentiments, des émotions et l'émission d'hypothèses.
- Constructions syntaxiques simples qui peuvent être reprises spontanément par les élèves à l'oral (Travail d'un oral scriptural)
- Possibilité de créer de saynètes à partir des situations présentées dans les pages ou en partant du point de vue d'un des personnages rencontrés
- Implicite dans les illustrations amenant à la proposition d'hypothèses et à l'échange oral entre les élèves : *s'exprimer oralement en continu, prendre part à une conversation*
- Narration incitant à l'écriture de compléments, de points de vue…

Livre + CD
Structuration interne : Album de 32 pages avec textes et illustrations. 1 CD audio

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin
Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie
Calendrier : juillet 2018
Ressources enseignants en téléchargement sur le site Cap'òc

Projets 2018

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

CRÉATION DE SUPPORTS D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE ET DU LANGAGE ORAL

2.4 *Shola e los leons*

cycles 2-3

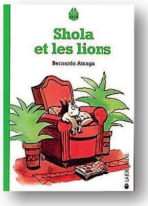

Traduction d'un court roman basque de Bernardo Atxaga. Shola est une petite chienne pas comme les autres, elle sait lire et parler… S'intéressant de plus près à un livre sur les lions, Shola est certaine d'être la descendante directe de ces animaux car, entre elle et eux, de nombreux traits de caractère coïncident.
Langue simple, abordable, texte présentant peu d'implicite utilisant une mise en abîme littéraire (utilisation de passages de textes documentaires). Un travail spécifique sur auteur, narrateur, personnages peut enrichir l'exploitation littéraire de cet ouvrage.
Livre + CD audio

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin

Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

Calendrier : octobre 2018

Ressources enseignants en téléchargement sur le site Cap'òc

Projets 2018

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION PÉDAGOGIQUE

PRODUCTION D'OUTILS D'APPROFONDISSEMENT LINGUISTIQUE ET DE TRANSDISCIPLINARITÉ

2.5 *Lo roman de Renart*

cycle 4

Textes adaptés en occitan à partir d'un travail de recherche d'Hélène BIU, Maître de conférence linguistique médiévale et philologie romane de l'UFR de langue française, Université de Paris-Sorbonne.

Programmation en 5e par l'entrée « Agir sur le monde / Héros » ou en 3e par l'entrée « Vivre en société, participer à la société ». Permettra d'aborder une œuvre patrimoniale du Moyen-Age

Objectifs d'apprentissages :

- Lire, comprendre et interpréter des textes littéraires en fondant l'interprétation sur quelques outils d'analyse simples ;
- S'appuyer sur la fiction littéraire pour aborder des périodes historiques (le Moyen-Age) et croiser les enseignements ;
- Acquérir des repères temporels, spatiaux et culturels ;
- Situer des textes littéraires dans leur contexte historique et culturel.

Croisements entre enseignements :

- Comparer le fonctionnement de l'occitan avec le français ;
- Expliciter des savoir-faire utiles en français ;
- Travail commun entre différentes disciplines, notamment dans le cadre d'un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (Le Moyen-Âge ; le manuscrit ; les enluminures ; bestiaires du Moyen-Âge).

3 versions : Gascon, Languedocien, Limousin

Mise à disposition sur l'ensemble des écoles des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

Calendrier : juillet 2018

Projets 2018

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION NUMÉRIQUE

PRODUCTION D'OUTILS INTERACTIFS ET DE TRANSDISCIPLINARITÉ

2.6 *Qui a matat Francés CANAT ?*

Collège- Lycée

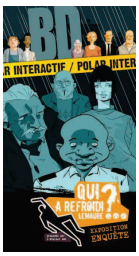

Exposition basée sur la narration transmédia, soit l'utilisation combinée de plusieurs média : 6 kakémonos en support papier ornementés de planches de BD + une tablette 7" mobile.
Récits, lectures, recherches d'indices textuels et contextuels, appels téléphoniques, échanges d'informations, argumentaires entre les équipes permettent de travailler des compétences linguistiques variées.

Muni d'un casque audio et d'une tablette 7", dont l'interface, simple d'utilisation, donne accès à une « boîte à outils » (comprenant téléphone, mail, SMS, serveur d'archives, appareil photo), l'élève parcourt l'exposition à la recherche de détails BD. Autant d'images reconnues par sa tablette mobile qui déclenchent des actions et l'avancement du déroulé de la fiction, qui se nourrit de coups de fils, SMS ou courriels – directement envoyés à « l'enquêteur ». Intervention du brigadier en charge de l'accueil ou intervention de collègues au commissariat, recherche tactile d'indices, apparition de personnages en réalité augmentée, consultation d'archives via des vidéos, des rapports (celui du légiste, par exemple), interrogatoire des témoins et des suspects…

Multivariétal : Gascon, Languedocien, Limousin, Provençal

Calendrier : janvier 2018

Projets 2018

EDITION de matériel PEDAGOGIQUE

Mise à disposition de RESSOURCES pédagogiques

Conduite d'ANIMATIONS autour de projets culturels

Interventions dans les ÉTABLISSEMENTS scolaires sur des projets pédagogiques

FORMATION continue des enseignants de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS pédagogiques & ressources en ligne sur http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION NUMÉRIQUE

PRODUCTION D'OUTILS INTERACTIFS ET DE TRANSDISCIPLINARITÉ

2.7 *FEBUS 2.0*

fin cycle 4 - Lycée

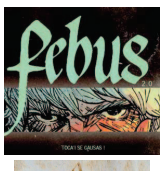

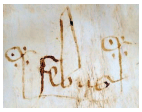

Production transmédia imaginée par l'Atelier In8, Fébus 2.0 est une fiction spatiale historique autour du personnage de Gaston Fébus :

- à terme 3 bandes dessinées ;
- un jeu géolocalisé pour smartphone permettant de se rendre sur le terrain pour retrouver des traces encore présentes de Febus.

- Histoire : Étude de la période du Moyen Âge à travers la découverte d'un personnage Gaston Fébus, son rôle politique, son apport intellectuel, le contexte sociétal, l'état des connaissances en sciences, en stratégie et en architecture militaire, l'effervescence artistique par le biais des cours du sud de l'Europe (lien avec les Troubadours),
- Géographie : Orientation, Étude de l'évolution d'un paysage en fonction des sociétés qui y vivent, la valorisation d'un patrimoine territorial (paysages, monuments médiévaux, etc.),
- Technologie : utilisation des smartphones, tablettes dans le cadre de recherches documentaires, fonctionnement de la réalité augmentée et son utilisation en classe.

Occitan-Gascon

Calendrier : février 2018

Projets 2018

EDITION
de matériel
PEDAGOGIQUE

Mise à disposition
de RESSOURCES
pédagogiques

Conduite
d'ANIMATIONS
autour de projets
culturels

Interventions dans
les ÉTABLISSEMENTS
scolaires sur des
projets pédagogiques

FORMATION
continue des enseignants
de l'académie

ACCOMPAGNEMENTS
pédagogiques
& ressources en ligne sur
http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc

L'ÉDITION NUMÉRIQUE

2.8 *Site internet dédié à l'enseignement de l'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ÉDUCATION CIVIQUE ET MORALE en occitan*

Collège : sections LR, 6ème et cycle 4

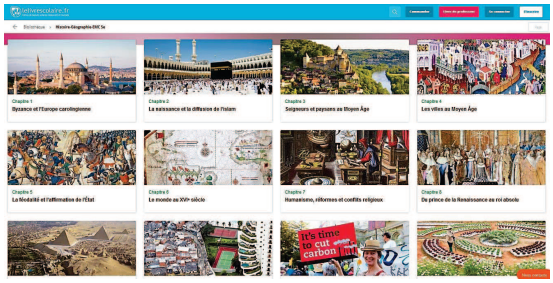

- Banque de documents et d'activités sur chaque thème du programme.
  Ecrit et Oral (audio / vidéo)
- Outil évolutif pour le professeur et pour l'élève

Objectifs principaux :

- Fournir des ressources de qualité aux professeurs, notamment sur le plan linguistique (réduire le temps de traduction "sauvage")
- Fournir aux élèves des outils de travail dans et hors la classe, notamment des documents oraux ou oralisés.

Calendrier : niveau 5° décembre 2018, 4° septembre 2019, 3° septembre 2020

Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Annexe 9

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation de la Recherche et de la Culture - AQUITAINE

Le 20 novembre 2017,

A l'attention de Monsieur le recteur de l'académie de Bordeaux,

Monsieur le recteur,

Nous avons reçu la convocation pour la prochaine CALR du 27 novembre 2017.

Dans ce cadre, nous souhaitons disposer des documents suivants :

- La liste des écoles primaires ayant une classe bilingue par secteur de collège.
- La liste des écoles maternelles expérimentant l'enseignement de la langue régionale en immersion
- Pour le second degré, les listes :

- Des collègues occupant un poste spécifique basque et occitan avec leur « spécialité » et leur affectation.
- Des collègues occupant un poste spécifique non linguistique avec DNL régionale et leur affectation.

Nous souhaitons aussi connaître quel est le niveau d'habilitation du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)nécessaire pour l'enseignement des langues régionales occitan ou basque en classe bilingue sachant qu'un niveau B2 est attendu pour enseigner 1h30 par semaine à l'école élémentaire.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer Monsieur le Recteur, nos sincères salutations.

Evelyne Faugerolle
Secrétaire académique Unsa Education

Patricia Escapil et Cécile Larrière
représentantes UNSA Education CALR

FNEC-FP FO la force syndicale

Conseil Académique des Langues Régionales de l'Académie de Bordeaux du lundi 27 novembre 2017

Enseignement immersif en langue basque dans les écoles publiques des Pyrénées-Atlantiques

VŒU PRESENTE PAR LA FNEC FP-FO

Les membres du Conseil Académique des Langues Régionales de l'Académie de Bordeaux réunis ce jour, lundi 27 novembre 2017, demandent à Monsieur le Recteur, de prévoir, dans les prochains documents préparatoires de cette instance institutionnelle, la publication, de la liste des écoles publiques des Pyrénées- Atlantiques, où, en application de l'article L 401-1 du Code de l'Education, est réalisée une expérimentation d'enseignement de la langue basque en immersion.
Sur la base dudit article du Code de l'Education, cette liste sera précisée par :

- la date du début de chacune des expérimentations ;
- le résultat de leur évaluation annuelle ;
- le bilan annuel établi par le Haut Conseil de l'Education.